



Convention sur la
diversité biologique



INTERVENTION

DE

M. AHMED DJOGLAF

A L OCCASION DU LANCEMENT DU CONCOURS

« CAPITALE FRANCAISE DE LA BIODIVERSITE »

**PROMOUVOIR LA BIODIVERSITE EN VILLE
NATUREPARIF**

PARIS

LE 20 JANVIER 2010



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Mesdames et Messieurs

Dans son intervention prononcée le 30 juin dernier, à l'occasion du premier anniversaire de la création de l'Agence régionale pour la nature et la Biodiversité en Ile-de-France « NATUREPARIF », M. Jean-Vincent Placé, en évoquant la définition de la biodiversité, déclarait : «Une fois cette définition rappelée, nous permet-elle de l'intégrer dans notre réalité quotidienne ? Je n'en suis pas certain... Chaque réunion à laquelle je participe dans le cadre de mes fonctions de Président de NATUREPARIF me confirme dans ce doute. Notre agence est de ce point de vue un laboratoire magnifique ».

Ma présence parmi vous se veut être un témoignage d'appui à la déclaration de M. Placé. Oui NATUREPARIF est un laboratoire magnifique dont le temps est venu. Oui l'exemple de NATUREPARIF mériterait d'être émulé et reproduit en France et partout ailleurs. Le lancement aujourd'hui du concours 2010 de la capitale française de la biodiversité qui vise à reconnaître et récompenser les meilleures actions menées en faveur de la biodiversité par les communes françaises est une contribution admirable d'une agence magnifique en vue de traduire dans la réalité du vécu collectif des peuples du monde cette richesse unique qu'est la biodiversité.

En effet, l'action se déroule au niveau local. C'est pour cela que la Convention sur la diversité biologique a lancé, en partenariat avec les maires de Curitiba, Bonn, Montréal et Nagoya et l'appui de Singapour, et ce dès mars 2007, l'initiative « les villes et la biodiversité » qui a été endossée par la neuvième réunion de la Conférence des Parties contractantes qui s'est tenue en mai 2008, avec la participation de plus de 50 maires ou leurs représentants. Les 6 et 7 janvier de cette année, 47 participants ont adopté à Curitiba le processus visant à finaliser le Plan d'action sur les villes et la biodiversité et ont réaffirmé leur soutien à l'index de Singapour sur les villes et la biodiversité (CBI), développé en février dernier et qui est en phase d'évaluation dans plusieurs villes y compris Montréal, Edmonton, Nagoya et Singapour. La semaine dernière, la ville de Londres a décidé de se joindre à cette initiative. Ce Plan d'action ainsi que l'Index seront soumis à un Sommet des villes et de la biodiversité qui se tiendra à Nagoya les 25 et 26 octobre 2010, avec la participation de plus de 300 maires. Ce Sommet inédit se verra suivi d'un Segment ministériel les 27 au 29 octobre. Le Plan d'action sera soumis à la Conférence des Parties à Nagoya pour adoption, conférant ainsi aux autorités locales et municipales le statut de partenaires à part entière des gouvernements. Je tiens donc à féliciter NATUREPARIF d'avoir lancé cette grande initiative qu'est la « Capitale française de la biodiversité ».

Je suggère que les résultats de ce concours soient présentés au Sommet de Nagoya sur les villes et la biodiversité et j'invite cette formidable agence à s'associer au Secrétariat de la Convention sur la vie durable Terre pour organiser tous les deux ans, un Concours de la capitale du monde de la biodiversité dont les résultats seraient soumis au Sommet des villes qui se tiendra à New Delhi en octobre 2012, à l'occasion de la onzième réunion de la conférence des Parties contractantes de la Convention sur la diversité biologique.

François Letourneux, le Président actuel du Comité national français de l'UICN, a déclaré : « Nous nous sommes montrés fort intelligents pour détruire la nature, tâchons de nous montrer aussi intelligents et aussi efficaces pour trouver les moyens de la réintégrer ». NATUREPARIF a montré l'exemple à suivre pour promouvoir les villes de demain, en harmonie avec la nature.

Je vous remercie de votre aimable attention.